



Monsieur Philippe Touzet
Délégué Syndical Central
SUD RATP
3 rue Rampon
75011 Paris

GIS/DCE 2007-5121

Paris, le mardi 16 octobre 2007

Monsieur le Délégué Syndical Central,

Je fais suite à votre courrier du 10 septembre 2007, adressé à M. Pierre Mongin, aux termes duquel vous sollicitez l'abrogation de la condition d'ancienneté figurant dans le protocole d'accord relatif à la promotion interne vers l'encadrement à la RATP.

Tout d'abord, je tiens à vous rappeler que l'accord susmentionné, qui a été signé par la majorité des organisations syndicales représentatives dans l'entreprise le 20 octobre 2006, est l'un des dispositifs d'accès à la fonction d'encadrement, cadre ou agent de maîtrise, qui vient s'ajouter à l'accès au choix et à la reconnaissance de diplôme.

Contrairement à ce que vous prétendez, cet accord ne mentionne aucune disposition relative à l'âge mais pose simplement des limites d'ancienneté relatives à l'expérience professionnelle acquise, lesquelles correspondent à des périodes de carrières.

La RATP a en effet choisi de maintenir des dispositifs d'accès à l'encadrement via la promotion interne dans la première partie de carrière (3 ans-15 ans d'ancienneté), et de retenir l'accès au choix dans la seconde partie, en reconnaissant la performance dans la durée des salariés promus.

Ces dispositions qui permettent et valorisent la promotion à tous les moments de la carrière, dans des conditions adaptées aux différentes périodes professionnelles, s'appuient sur l'expérience professionnelle, le mérite personnel et les compétences développées.

Elles sont pleinement conformes à la Loi de mars 2006 relative à l'égalité des chances et ne comportent aucune clause porteuse d'une des discriminations contenues dans l'article L 122-45 du Code du travail.

Dans ces conditions, vous comprendrez qu'il m'est impossible de faire droit à vos demandes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Syndical Central, mes salutations distinguées.

Isabelle Lachuer

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Lachuer', is written over the typed name.

COPIE : PRE (C. Cab)
DGA/SOC
PATC
JUR